La Feuille Meulsonne

Numéro 82 Décembre 2017

Le Maire, Jean-Marie BUTIN

Le Conseil Municipal

Et le Personnel Communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

REPAS DES ANCIENS

47 personnes se sont retrouvées le samedi 14 octobre 2017 à la salle polyvalente des Bosquets pour le repas annuel offert par la municipalité.

Ils ont été accueillis par les représentants de la Mairie, Jean-Marie BUTIN, conseillers municipaux et les représentants du Conseil Départemental, Audrey NORMAND et Pascal SCHNEIDER.

Tous les ingrédients étaient réunis pour cette manifestation soit une réussite : Décor de table soigné aux couleurs de l'automne, repas gourmet préparé et servi par « La Maison Carrée », animation musicale assurée par l'orchestre Jean-Claude DANIEL pour danser Tangos, Valses, Pasodoble, Madison, etc…

Les convives ont su profiter de l'ambiance joyeuse de cet événement festif.

Claude SAUNDERS
Adjointe au Maire

Raoul Lufbery

Le 19 mai 1918 disparaissait au combat le major Lufbery. S'éjectant de son avion en flamme, il venait de s'écraser dans les jardins du 41 rue de Toul à Maron.

Né à Chamalières dans le département du Puy de Dôme, le 14 mars 1885 d'un père américain dont il choisira nationalité en 1906, Raoul Lufbery eut un parcours d'aventurier.

Après un épisode militaire, il sillonnera le monde en compagnie d'un ami : un pilote français dont il fut le mécanicien. A la déclaration de la guerre, il s'engage dans la légion. Il deviendra pilote de chasse après l'obtention de son brevet de pilote à la mort de son ami en 1914.
En mai 1916, il rejoint l'escadrille La Fayette. Il devient un des as de la première guerre mondiale avec au moins dix-sept avions ennemis et 70 aéronefs abattus.
En 1919 une stèle fut déposée devant le 41 rue de Toul. A la demande des habitants la stèle fut déplacée au monument aux morts, une simple plaque y est accolée.
Le 4 juin 1989 ce fut l'occasion pour la mairie de commémorer les 70 ans de sa mort en présence d'un contingent de l'armée américaine.
Pour le centenaire de sa mort, en collaboration avec la Communauté de Communes Moselle et Madon, nous allons commémorer sa mémoire par la pose d'une nouvelle stèle.
Nous comptons également sur la participation de l'aviation Française et de l'US Air Force.
Les écoles et périscolaire se joindront également à la cérémonie. D'autres actions sont en préparation.
Pour que tous les participants puissent être présents, nous avons retenu la date du Vendredi 18 mai 2018 pour la célébration.
A ce jour, nous avons double labélisation, mission centenaire de la 1ère guerre mondiale et de la commission américaine (WWI Centennial Commission).

Raoul Lufbery,
pilote dans l'aviation française.

Thierry BARATEAU
Adjoint au Maire

Soirée Pizza Ados

Le 10 novembre, les élus de la commission "Jeunesse" avaient organisé une soirée spéciale réservées aux ados. Après des réservations un peu timides, on a fini par attirer une petite vingtaine de jeunes âgés de 12 à 17 ans. Les réseaux sociaux ont dû chauffer de "Je viens si tu viens" et autres "Faudrait prévenir untel", etc... Bref, un nombre idéal pour gérer la soirée sans stress. Des jeux organisés tout d'abord par les adultes se sont mis en place tout naturellement. Des groupes de 5 à 6 ados pour arriver à retrouver "qui je suis" en passant par une stratégie de questionnement plus ou moins fine pour réussir à retrouver sa propre identité collée sur le front mais dont seules, les personnes de la table ont pris connaissance. Des questions fermées du type " Suis-je un homme ? ", " Suis-je une chanteuse ? " etc, devaient permettre de se retrouver soi-même. Une palme particulière pour Jeanne qui a fini par trouver qu'elle était Astérix et un conseil à son papa Christophe à qui on conseille d'approfondir la culture BD de sa progéniture ! Un jeu qui a rencontré un vif succès, à tel point que les jeunes ont tous voulu organiser une deuxième manche mais en choisissant eux-mêmes les noms à trouver. Et là, on s'aperçoit rapidement qu'on n'a pas les mêmes notions au niveau des célébrités ! On tombe sur des Justin Bieber ou autres Booba. Alors, les ancêtres que nous sommes s'écartent prudemment de la table de jeu ! Toutes ces activités intellectuelles aiguisent l'appétit de tous et l'arrivée d'Alex avec sa livraison de pizzas toute chaudes est acclamée. Cerise sur le gâteau, il nous avait également préparé quelques pizzas sucrées dont il a le secret. Les ventres les plus affamés n'ont pas réussi à venir à bout de tout. Il faut dire que nous avions également prévu des glaces. La soirée s'est continuée en sortant d'autres boîtes de jeu et avec un fond musical. La fin de la soirée était convenue. Fermeture du tripot à 23h mais il a fallu attendre un peu. Manifestement, tout le monde n'avait pas envie de partir et peu avaient envisagé d'être présents le lendemain au monument aux morts ! Bref, on a patienté un peu tout en remettant la salle en ordre et le ménage fini, les derniers ont bien voulu quitté les lieux ! Signe sans doute d'une soirée réussie !

Rémi MANIETTE
Conseiller Municipal

FERMETURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE:

Le secrétariat de mairie sera fermé à partir du mardi 26 décembre 2017 jusqu'au mardi 02 janvier 2018 inclus.

Les élus assureront une permanence :

- mercredi 27 décembre 2017 de 17h00 à 18h00
- samedi 30 décembre 2017 de 10h00 à 12h00

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE :

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale, les inscriptions sont possibles en Mairie jusqu'au **samedi 30 décembre 2017 (permanence ce jour de 10h00 à 12h00)** pour pouvoir voter à partir de 2018. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, les démarches liées au PACS (conclure un PACS, le modifier ou le dissoudre) se font soit en mairie par l'officier de l'état civil de la commune de résidence, soit par un notaire. Il est donc toujours possible de faire appel à un notaire qui peut conseiller mais aussi rédiger la convention de PACS et l'enregistrer.

Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le site internet : www.service-public.fr

EAU : une tarification solidaire mise en place par la CCMM

Qu'est-ce que c'est ?

La communauté de communes Moselle et Madon met en œuvre une tarification solidaire de l'eau pour aider les habitants les plus modestes. Qu'ils soient ou non abonnés directement au service de l'eau de la CCMM, ils peuvent prétendre au « chèque eau ».

Pour qui ?
Les ménages dont le quotient familial est inférieur à 450 €.

Quel montant ?
Chaque ménage éligible percevra un « chèque eau » de 20 €, majoré de 10 € par enfant à charge.

Comment ça marche ?

Calculez directement votre quotient familial à l'aide du formulaire en ligne sur le site de la CCMM **http://cc-mosellemadon.fr/page/le-cheque-eau-un-accompagnement-personnalise-vers-une-tarification-plus-solidaire**

Renvoyez le formulaire à la CCMM accompagné de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 et d'un relevé d'identité bancaire.

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23 – www.mairie-maron.fr
Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN
Comité de rédaction : Michel VINCK – Thierry BARATEAU – Claude SAUNDERS
Rémi MANIETTE